



Sports Nature Formations

2 rue de la poudrière

25 370 LES LONGEVILLES MONT D'OR

+33 (0)3 39 33 00 55

contact@sports-nature-formations.fr

N° Déclaration : 43250237725



Différences Vacances Adaptées

Tél : 03.81.49.11.38

Mail : emploi@vacances-adaptees.com

N° d'agrément VAO : Arrêté N°2021-025-SOCIAL

N° d'agrément tourisme : IM 038 1000 39

FORMATION 2026

« Encadrant Vacances Adaptées Organisées »

Dates :

Les lundis et mercredis entre le 29 juin et le 27 juillet 2026.

Durée :

3 jours (21h) + 1 journée formation PSC1 (7h, si le stagiaire n'en est pas titulaire et selon les places disponibles)

Objectif :

La formation « Encadrant de Vacances Adaptées Organisées » permet l'accompagnement de personnes en situation de handicap lors de séjours adaptés. Conformément aux termes, l'agrément VAO vise à assurer aux personnes en situation de handicap, qui choisissent des séjours de vacances collectifs, des conditions de sécurité adaptées, ainsi qu'une qualité d'accueil et d'accompagnement.

Déroulement de la formation :

Organisation de la formation en 4 temps :

- ✓ Une demi-journée : tour de table en démarrage de la formation pour optimiser l'adaptation du parcours de formation et adaptation du contenu.
- ✓ Une demi-journée de formation théorique et mise en situation pratique sur la fonction de l'encadrant et la connaissance des publics, des documents administratifs...
- ✓ 2 jours de formation en situation professionnelle dans le cadre d'un séjour adapté au contact du public (observation, mise en situation ...). Evaluation finale sous forme d'un entretien individuel,
- ✓ 1 journée de formation PSC1 (sauf pour les titulaires), **selon les disponibilités.**

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ✓ Formation théorique
- ✓ Mise en situation pratique
- ✓ Mise en situation professionnelle avec le public
- ✓ Entretien individuel

Prérequis : aucun

Contenu et identification des modules de compétences évalués :

- ✓ **Module 1 : Communiquer avec le vacancier lors d'un séjour VAO.**
 - Communication effective ;
 - Technique et capacité d'écoute adaptées ;
 - Savoir recueillir les informations pertinentes liées au vacancier ;
 - Savoir prendre en compte la culture, les habitudes de vie, les choix et les attentes du vacancier ;
 - Adapter son langage en fonction du vacancier ;
 - Savoir identifier l'autonomie et les capacités du vacanciers.

- ✓ **Module 2 : Organiser, accompagner et encadrer les actes de la vie quotidienne en séjour VAO :**
 - Savoir prendre en compte le confort, la pudeur et l'autonomie du vacancier ;
 - Réaliser une stimulation verbale et une guidance gestuelle des gestes quotidiens du vacancier ;
 - Prise en charge adaptée globale du vacancier ;
 - Savoir identifier l'autonomie et les capacités du vacanciers.

- ✓ **Module 3 : Préparer et mettre en œuvre des actions d'animation lors d'un séjour VAO.**
 - Savoir proposer des activités adaptées au public ;
 - Prise en charge effective du vacancier pendant l'activité ;
 - Utiliser les outils de planification d'activités ;
 - Prendre des initiatives, mettre en œuvre les savoir-faire et techniques efficacement.

- ✓ **Module 4 : Maîtriser les règles de prévention, de bienveillance et de sécurité en séjour VAO.**
 - Identifier si le stagiaire a le PSC 1 ;
 - Identifier les changements d'état physique et psychologique du vacancier ;
 - Repérer les situations d'urgences, donner l'alerte ;
 - Prévention et communication liées à la sexualité ;
 - Prendre connaissance du "Cahier de bonnes pratiques" et de son utilité ;
 - Prendre connaissance des différents protocoles et procédures mis en place ;
 - Respecter la technique de lavage des mains et les autres règles d'hygiène ;
 - Maîtriser les règles de prévention, de bienveillance et de sécurité lors des séjours ;

- ✓ **Module 5 : Organiser, concevoir et encadrer un séjour VAO :**
 - Avoir la bonne attitude, la motivation et la compréhension des objectifs ;
 - Capacité d'adaptation et de vie en collectivité ;
 - Collaboration et travail d'équipe sont effectifs ;
 - Connaître et respecter les limites de la fonction d'encadrant ;
 - Respecter des consignes éducatives et le maintien de l'autonomie du vacancier sont effectifs ;
 - Faire preuve de maîtrise de soi ;
 - Identifier si le stagiaire a le permis de conduire, son aisance au volant et quel type de véhicule il sait conduire ainsi que la distance ;

Evaluation :

- ✓ Entretien final, fiche d'évaluation des compétences.

Les formateurs :

- ✓ Eric PICOT : Directeur, organisateur, coordonnateur de VAO depuis près de 40 ans
- ✓ Mélanie PEPE : Directrice Adjointe organisateur, coordonnatrice formation VAO - 18 ans expérience
- ✓ Anaïs VANOTTI : Formateur habilité de PSC1 et responsable de séjours VAO - 4 ans expérience
- ✓ Sylvie SIMON : Formatrice VAO - 20 ans expérience
- ✓ Laetitia RAGUIN : Formatrice VAO et en charge du suivi qualité séjours VAO - 10 ans expérience

Coût de la formation :

- ✓ 350,00 € ou 280,00 € si le stagiaire est titulaire du PSC1.

Dans le cadre d'une embauche sur un séjour Différences Vacances Adaptées, le coût de la formation est totalement pris en charge.

- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration sur place.
- ✓ Possibilité de prise en charge, nous consulter.

Pièces à fournir :

- ✓ <https://emploi.vacances-adaptees.com>

« Encadrant Vacances Adaptées Organisées » Missions et attendus

Communiquer avec le vacancier lors d'un séjour VAO.

L'encadrant est capable de s'adapter individuellement à chaque vacancier accueilli. Un vacancier est un client achetant une prestation, il convient donc que son bien-être et le bon déroulement de ses vacances soient la priorité. En ce sens, il est nécessaire d'être avenant, bienveillant et de laisser de côté toutes autres préoccupations personnelles qui pourraient nuire à l'ambiance du séjour.

Il est attendu que l'encadrant soit capable d'avoir une bonne communication avec le vacancier ainsi qu'un langage adapté ; qu'il sache utiliser les outils de références (fiche de connaissance, protocoles particuliers, etc.) ; qu'il repère et identifie l'autonomie et les capacités du vacancier.

Organiser, accompagner et encadrer les actes de la vie quotidienne en séjour VAO.

L'encadrant est capable de participer à l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne, tout en faisant preuve de logique et de bon sens (contraintes climatiques, accord des couleurs d'une tenue, etc.). Il pourra aussi bien intervenir dans l'aide à la toilette, l'habillement, lors des repas que dans l'aide à la gestion de l'argent de poche, à la marche, à la lecture, ...

Il est attendu que l'encadrant soit respectueux du confort, de la pudeur et de l'autonomie du vacancier ; qu'il soit capable d'effectuer une aide à la toilette avec efficacité quel qu'en soit son genre ; il doit également être stimulant auprès du vacancier, tout en respectant son autonomie et les protocoles éducatifs mis en place en amont.

Préparer et mettre en œuvre des actions d'animation lors d'un séjour VAO.

L'encadrant est capable de faire preuve d'initiative, d'organiser et mettre en place une activité adaptée aux capacités des vacanciers, sans infantiliser ou mettre en échec ces derniers. Les activités doivent rester divertissantes. De la même façon, l'encadrant doit être capable de comprendre et expliquer les activités mises en place par le responsable de séjour.

Il est attendu que l'encadrant fasse preuve d'initiative et d'adaptation lors d'une activité qu'elle soit sur le site ou en extérieur (visite guidée, pique-nique, jeux de société, etc.) ; qu'il sache se servir des outils de planification d'activités.

Maîtriser les règles de prévention et de sécurité en séjour VAO.

Il convient que l'encadrant soit titulaire du PSC1 (ou toute autre équivalence), dans le cas contraire il est proposé un dernier temps de formation consacré à l'obtention du diplôme de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).

L'encadrant est capable de repérer tout changement dans l'attitude et le comportement du vacancier, puis d'en référer à son responsable de séjour. L'encadrant connaît, maîtrise et respecte les bonnes pratiques : règles d'hygiène, prévention, sécurité ...

Il est bien entendu que toute relation privilégiée et ambiguë est à proscrire entre personnel d'encadrement et vacanciers. Toute attitude non appropriée, aussi anodine soit-elle, est susceptible de faire l'objet de sanction.

Il est attendu que l'encadrant sache repérer une situation non-ordinaire voire d'urgence et d'adopter le bon comportement ; qu'il ait lu le « Cahier de bonnes pratiques » ; qu'il maîtrise et respecte les règles d'hygiène et de sécurité.

Organiser, concevoir et encadrer un séjour VAO.

✓ *Attitude et objectifs de l'encadrant :*

L'encadrant doit être conscient que c'est un temps de vacances POUR LE VACANCIER. Il se doit donc d'avoir une attitude exemplaire (respect de la notion de bienveillance, souriant, agréable, dynamique, etc.) ; de faire preuve d'adaptation au travail en équipe et à la vie en collectivité ; il doit connaître les limites de la fonction d'encadrant tout en faisant preuve de logique et de bon sens.

Il est attendu qu'il soit motivé et motivant ; qu'il sache collaborer avec les différentes équipes (collègues, moniteurs sportifs, cuisine, infirmière, etc.) ; qu'il sache travailler intelligemment sans outrepasser ses fonctions d'encadrant.

✓ *Tâches ménagères :*

L'encadrant doit garantir l'hygiène de l'hébergement, des locaux et du linge des personnes accueillis ; il est capable de préparer un repas simple mais savoureux et en quantité suffisante, ainsi qu'un menu de substitution en cas de régime particulier (régime hypocalorique, diabétique, confessionnel, etc.).

Il est attendu qu'il fasse le ménage et l'entretien des locaux (et ce peu importe ses convictions personnelles) ; qu'il sache cuisiner des repas et le cas contraire qu'il sache utiliser les outils à sa disposition (internet, livre de cuisine, etc.) ; qu'il sache faire la lessive...

✓ *Mission de convoyeur :*

L'encadrant peut être amené à effectuer la mission de convoyeur (bus, train, voiture et mini bus pour les titulaires du permis B). En ce sens, il se doit d'être méticuleux dans les tâches qui lui seront confiées, c'est-à-dire : savoir lire une feuille de route ; savoir utiliser les outils de la route (GPS, carte, etc.) ; savoir accueillir le/les vacancier(s) lors de la prise en charge ; savoir-faire un sac de convoyage et ce qu'il contient (médicaments, argent de poche, papiers, etc.) ; savoir gérer un temps de repas (ne surtout pas oublier de donner les médicaments) ; savoir gérer les imprévus en adoptant la bonne attitude (retard, embouteillages, accident, etc.), savoir gérer une enveloppe budget de convoyage.

Il est attendu qu'il soit organisé et méthodique lors d'un convoyage ; s'il est titulaire du permis de conduire, qu'il soit à l'aise avec la conduite de plusieurs types de véhicules (berline, monospace, minibus) ; qu'il soit habitué aux longues distances.